



L'épidémie du coronavirus semble réellement reculer. Le déconfinement « progressif » a été maîtrisé. Les Lezennois ont là aussi joué le jeu pour éviter les risques et ont respecté des règles contraignantes.

Maintenant, nous pouvons espérer revenir à une situation presque normale. Le retour à l'école pour tous, le 22 juin, est certes tardif mais souhaitable. Les protocoles vont s'alléger pour augmenter nos capacités d'action dans les services publics et les entreprises. En effet, le coût économique et social est énorme et il est légitime de s'interroger sur la manière d'adapter nos vies en fonction d'un risque évolutif et imprévisible.

Pour autant, le principe de précaution a prévalu depuis le 17 mars, il ne serait pas sérieux de remettre en cause cette doctrine et de ruiner tous nos efforts réalisés depuis plus de 3 mois. L'incertitude pour les mois à venir demeure car l'épidémie continue dans de nombreux pays. Il faut faire confiance à la science et pourtant elle ne progresse que par l'erreur. Nous n'avons jamais, dans notre histoire, pu observer d'aussi près l'importance vitale de la recherche, qui ne doit pas être stoppée dans son élan et qui accumule les résultats négatifs et positifs pour parvenir à de nouvelles solutions pour prévenir et soigner. Ne l'oublions pas !

Nous ne devons pas oublier le sens de l'épreuve du confinement qui nous a permis de réfléchir au sens que nous donnons à nos vies, des routines les plus banales aux projets les plus importants. C'est dans cet esprit que nous vous proposons de participer au travail de souvenir du confiné, présenté ci-dessous.

En attendant les progrès décisifs de la science et de la médecine, il faut toujours prendre des précautions ; c'est notamment, au-delà des gestes barrières, de développer le port des masques de manière systématique. C'est pourquoi nous avons poursuivi la distribution de masques lavables et réutilisables pour généraliser cette pratique tant que le risque demeurera.

Aujourd'hui, nous sommes préoccupés par le niveau d'activité du pays. Ces activités sont toutes importantes puisqu'elles forment un système interdépendant auquel nous sommes liés. Les interventions publiques qu'elles viennent de l'Etat ou des collectivités, dont la nôtre, vont se développer pour favoriser la reprise. Il est indispensable d'amortir le choc social actuel et à venir ; de relancer les activités économiques de proximité tout en prenant des initiatives pour un développement durable et solidaire. Les modalités d'aides sont travaillées actuellement en lien avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Région. Notre Commune y prendra sa part avant l'été.

Le nouveau conseil municipal installé depuis le 25 mai se saisit de toutes ces questions aussi vite que possible dans ce contexte évolutif et prendra ses premières décisions le 17 juin.

Au vu du maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public, nous maintenons une déambulation musicale et festive, sans regroupement de public. Celle-ci sera orchestrée par les Canotiers de Lezennes dans le cadre de la Fête de la Musique. Nous reviendrons vers vous une fois que toutes les mesures seront prises pour espérer raisonnablement pouvoir organiser la Fête Nationale du 14 juillet.

Nous pourrions ainsi commencer à nous retrouver de vive voix et nous divertir ensemble de nouveau !



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

**Souvenirs de confinés,
partageons nos talents**

Faites nous part de ces petits instants que vous avez pu vivre, racontez-nous vos histoires du confinement ou du déconfinement des prochaines semaines (vos petits moments inattendus, insolites, irréels, ce qui vous a le plus peiné, ce que vous êtes fiers d'avoir fait dans cette période...bref vos moments de Covid ou Co-Vie de Lezennes).

Cela peut prendre la forme d'un texte, d'un poème, d'un dessin, d'une chanson, d'une photo, d'un montage vidéo, de travaux de couture ...voire d'une gravure ou d'une sculpture si vous voulez. Tout cela pourra faire l'objet d'une exposition en Médiathèque de Lezennes afin de partager ces souvenirs. Faites nous remonter vos créations à mairie@lezennes.com



MANIFESTATIONS

- Fête de la Musique : samedi 20 juin, départ 18h square Picavez (à côté des Rouges Barres), déambulation musicale dans les rues :



INFOS PRATIQUES

- Concours des maisons fleuries : inscriptions auprès de l'accueil de la mairie et sur le site de la ville, jusqu'au 4 juillet inclus. La cérémonie de remise de prix aura lieu le dimanche 11 octobre
- Info Esterra : depuis le 8 juin, l'intégralité des collectes reprend aux jours et fréquences habituels. Le ramassage des déchets recyclables retrouve ainsi un rythme de collecte hebdomadaire.
- Le bureau de Poste de Lezennes : ouvert du 2 juin au 31 août, du mardi au vendredi de 14h à 17h. Fermé le lundi et le samedi.
- Collecte de Sang : sur rendez-vous (+ d'information à venir), le mardi 30 juin, 15h à 19h, salle Brassens.



SERVICES

- Accueil Collectif de Mineurs - Été 2020 : du lundi 6 juillet au vendredi 28 août, dans des conditions encadrées par un protocole sanitaire. Accueil prioritaire « des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation ». Inscriptions limitées. Contact : coordinationpe@lezennes.com + d'infos sur www.lezennes.fr
- Cérémonies de mariages et PACS possibles en accès limité (maximum 10 personnes).
- Reprise partielle de l'école de musique de Lezennes, inscriptions possibles par mail : ecoledemusique@lezennes.com / formulaire téléchargeable sur www.lezennes.fr - [équipe et vie municipale - école de musique](#)
- Bennes vertes, sans restriction d'immatriculation : samedi 27 juin de 10h30 à 12h.



COMMERCES

- Le marché est à nouveau en accès libre, le mercredi de 15h30 à 19h30. Merci de maintenir les gestes barrières, le port du masque est recommandé.
- Réouverture du restaurant Le Corner, du bar l'Arsenal et du restaurant Aux Quatre Vents.



Participez au Challenge métropolitain du vélo dans l'équipe «Vélozennes»

Lezennois, lezennoises, enregistrez vos kilomètres parcourus à vélo sur la métropole, du 1er au 30 juin 2020, pour faire monter le compteur de l'équipe lezennoise.

Rejoignez l'équipe «Vélozennes», dans la catégorie «institution publique», en vous rendant sur l'application Naviki ou sur le site Naviki.org.

Si besoin, vous retrouverez un tutoriel et toutes les informations utiles sur le site de la MEL : <https://www.lillemetropole.fr/votre-quotidien/challenge-metropolitain-du-velo-enregistrer-son-equipe>

Contact de la capitaine d'équipe : agenda21intercommunal@gmail.com



ACTION SOCIALE

Plan canicule 2020 : En cas de malaise, appelez le 15 / En savoir plus : 0800 06 66 66

- Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place par la Mairie. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de vous proposer une aide adaptée si nécessaire.
- Si dans votre entourage, vous constatez une personne isolée, signalez-le-nous.
- + d'infos sur www.lezennes.fr